

Évaluation des risques du système financier français de décembre 2016

Le rapport sur l'évaluation des risques et des vulnérabilités du système financier français rassemble les analyses des équipes de la Banque de France et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution. Il est piloté, coordonné par la direction de la Stabilité financière de la Banque de France et publié deux fois par an, en juin et en décembre.

Le rapport sur l'évaluation des risques et des vulnérabilités du système financier français rassemble les analyses des équipes de la Banque de France et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution. Il est piloté, coordonné par la direction de la Stabilité financière de la Banque de France et publié deux fois par an, en juin et en décembre.

Cet exercice est réalisé dans le cadre de la mission de stabilité financière confiée à la Banque de France par la loi n° 2013/672 du 26 juillet 2013 de séparation et de régulation des activités bancaires, en coordination avec le Haut Conseil de stabilité financière (HCSF).

Ce rapport vise à identifier les risques et vulnérabilités présents dans le système financier français ainsi que ses forces et facteurs de résistance. Cette analyse alimente notamment les réflexions du gouvernement de la Banque de France, du collège de l'ACPR et du HCSF. Elle vise en particulier à étayer les propositions du Gouverneur de la Banque de France au HCSF en matière de politique macroprudentielle et, le cas échéant, à évaluer les effets de ces propositions ou mesures prudentielles sur la stabilité financière.

François Villeroy de Galhau, Gouverneur de la Banque de France.

Le rapport est disponible dans son intégralité sur le site Internet de la Banque de France : [Évaluation des risques du système financier français \(décembre 2016\)](#).

SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX RISQUES POUR LE SYSTÈME FINANCIER FRANÇAIS : NIVEAU ET ÉVOLUTION

PRINCIPAUX RISQUES POUR LE SYSTÈME FINANCIER FRANÇAIS	NIVEAU ET CHANGEMENT DÉCEMBRE 2016
<p>1. RISQUE MACROÉCONOMIQUE</p> <p>La croissance résiste en France et en zone euro dans un contexte caractérisé par : une croissance mondiale déprimée, un risque sur la croissance des économies émergentes (notamment en Chine), des incertitudes de politique économique en hausse.</p>	
<p>2. RISQUE LIÉ À L'ENVIRONNEMENT DE TAUX D'INTÉRÊT BAS</p> <p>Pression à la baisse sur la rentabilité des banques et des organismes d'assurance. Hausse de l'endettement des ménages et des entreprises. Accroissement du risque de taux en Europe via la transmission de la hausse des taux américains.</p>	
<p>3. RISQUE DE MARCHÉ</p> <p>Volatilité des marchés accrue par les incertitudes politiques et accroissement du risque de taux lié à la pentification des courbes de taux et l'écartement des <i>spreads</i>, générant un risque de correction abrupte des prix des actifs obligataires.</p>	
<p>4. RISQUE IMMOBILIER</p> <p>Vigilance accrue sur certains segments du marché immobilier commercial. Surveillance des critères d'octroi du crédit aux ménages du fait de la croissance de leur endettement.</p>	
<p>5. RISQUE RÉGLEMENTAIRE POUR LES BANQUES FRANÇAISES</p> <p>Pression réglementaire forte pour ajuster les modèles d'activité et les bilans des banques françaises afin de respecter les ratios bâlois et coût d'ajustement supplémentaire pour les banques encore incertain. Aléa pesant sur les négociations finales pour l'achèvement de Bâle III.</p>	

■ RISQUE SYSTÉMIQUE
 ■ RISQUE ÉLEVÉ
 ■ RISQUE MODÉRÉ

Note : Le niveau actuel (représenté par le code couleur) est un jugement à « dire d'expert » qui reflète la probabilité de matérialisation du risque et son impact systémique potentiel à moyen terme. Le changement (représenté par le sens de la flèche) correspond à l'évolution du risque au cours des six prochains mois.